

Séance du 19 juin 2014

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association sportive du collège Marie Curie

Rapporteur : Chantal Brault

Depuis plusieurs années, le collège Marie-Curie participe au championnat de France volley-ball UNSS.

Cette année, deux équipes minimales, l'une composée de six filles, l'autre de six garçons ont été sélectionnés et se sont brillamment qualifiés pour les championnats de France de l'Union nationale du sport scolaire de volley-ball qui se vont se dérouler du 3 au 6 juin 2014 à Lille.

Le collège Marie-Curie sollicite la Ville pour une contribution aux frais occasionnés par cette compétition.

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir décider l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association sportive du collège Marie-Curie.